# L U L

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

### Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

## Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

**Ebénisterie** 

**Niveau III** 

INFEP/0121/07/17/A

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

### Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

**Ebénisterie** 

**Niveau III** 

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Ebénisterie** 

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

#### Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et Profil	Institution
KHENTACHE Farid	PSEFP2 (Concepteur – Méthodologue)	IFEP Sétif
BOUKHARI Nabil	PSEP CIP (Spécialité : bois)	IFEP Sétif
HAMOUCHE Noureddine	PSEP1 (Spécialité : Ebénisterie)	CFPA Féminin Setif
FHIMA Abdeslem	PEP (Spécialité : Ebénisterie)	CFPA Ain oulmene Setif
NAILI Farouk	Chef d'atelier d'Ebénisterie	Sétif

#### **SOMMAIRE**

		Page
	Introduction	4
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par	5
	apprentissage	3
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par	6
	apprentissage	_
2.1.	Destination	6
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	6
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	8
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	8
3.	Profil du métier (spécialité)	9
3.1.	Identification du métier (spécialité)	9
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	9
3.3.	Capacités professionnelles	9
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	9
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	10
4.	Curriculum du métier (spécialité)	11
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	12
4.3.	Synthèse du curriculum	14
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	15
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	16
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	44
5.	Mise en œuvre du programme : Organisation pédagogique et	57
	évaluation des compétences	
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	57
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	57
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	57
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et	58
	technologique complémentaire (FTTC)	
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	59
5.2.4	Formation complémentaire	59
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	59
5.4	Suivi et évaluation des compétences	60
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	60
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	61
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	61

#### Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel. La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel INFEP et les six Instituts de Formation Professionnelle IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.
- Le programme est adapté /élaboré selon le guide méthodologique sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les Experts de l'Assistance technique allemande, les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et les Experts de l'Assistance technique allemande et soumis à l'INFP pour sa validation.

## 1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- l'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations et les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

#### 2. Présentation du programme de formation par apprentissage

#### 2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

#### 2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « **Profil du métier (spécialité)**» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ la description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences et les conditions de travail du métier/spécialité ainsi que les responsabilités du travailleur et les possibilités d'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 « *Curriculum du métier (spécialité)*» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une meilleure intégration au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum des compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains, sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit une formation complémentaire (à adapter selon le métier). Elle comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La **synthèse du Curriculum**, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour six mois de formation est estimé à 920 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus "Mise en œuvre du programme- Organisation pédagogique et évaluation des compétences " et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

#### 2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

#### 2.4. Documents pédagogiques utilisés

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le présent programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche)

#### 3. Profil du métier (spécialité)

#### 3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Ebénisterie
Code spécialité	BAM0703
Branche professionnelle	BAM
Durée de la formation	18 mois
Niveau d'accès	4ème année moyenne
Niveau de qualification	3
Diplôme sanctionnant la formation	CMP : Certificat de Maitrise Professionnelle

#### 3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le titulaire du CMP en ébénisterie est capable d'exécuter tous les travaux liés à la fabrication des mobiliers et meubles en massif ou en bois de placage ainsi que les travaux liés à la fabrication de prototypes destinés à une production sérielle automatisée de meubles. Il travaille en atelier, soit dans le cadre artisanal ou dans le cadre d'entreprises de petites ou moyennes importances pour les fabrications de meubles et mobiliers.

#### 3.3. Capacités professionnelles

A partir d'instructions orales ou écrites relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CMP en ébénisterie est chargé de :

- Lire et décoder les plans de meubles ;
- Tracer des éléments de construction du mobilier :
- Préparer les postes de travail ;
- Usiner un ensemble ou un élément de meuble ;
- Mettre en œuvre le placage ;
- Réaliser les fraisages, les sculptures et les éléments tournés.
- Réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble :
- Finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés (ponçage, mise en teinte : cire ou vernis...)
- Entretenir les outils de coupe et les machines-outils ;
- Contrôler et évaluer les produits réalisés ;
- Restaurer un meuble ou parties de meuble, en respectant les caractéristiques de l'ouvrage (Styles du meuble).

#### 3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- -Physique (Taille, robuste) : Normale -Lieu de travail : Atelier ou chantier
- -Eclairage : Condition normale d'éclairage
- -Température : Ambiante
- -Bruit et vibration : milieu poussiéreux
- -Risques professionnels : risques encourus lors de la manipulation d'outils tranchants et d'électrocution.

-Contre-indication : Vertiges, somnolences, maladies et allergies aux conditions du métier.

#### 3.5. Responsabilité du travailleur

- Sur la qualité du produit, les équipements et outillages ainsi que vis-à-vis de la clientèle.

#### 3.6. Evolution dans la carrière

- Chef d'atelier

10

#### 4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont lies entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologie obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

#### 4.1. Objectifs généraux du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Développer les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Développer les compétences spécifiques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice;
- ➤ Développer les compétences complémentaires favorisant une insertion de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail :
- La capacité planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité;
- L'aptitude au travail en équipe :
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;

- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement :
- La responsabilité sociale, etc.

#### 4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier Ebénisterie sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Préparation et planification de travail
Champ d'activité 03 :	Usinage des pièces brutes
Champ d'activité 04 :	Montage et Finition des ouvrages
Champ d'activité 05	Entretien et maintenance des outillages et machines
Champ d'activité 06	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

#### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ;
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement ;
- Identifier, manipuler et entretenir les machines et les outils de travail.
- Maitriser les principales notions de base d'électricité et de peinture ;
- Appliquer les principales notions de base de dessin technique et d'exécution
- Identifier les matériaux et de quincailleries pour la réalisation des travaux de l'ébénisterie

#### Champ d'activité 02 Préparation et planification de travail

- Exploiter les plans de fabrication et établir les relevés
- Etablir les devis ;
- Préparer les outillages et les machines ;

#### Champ d'activité03 : <u>Usinage des pièces brutes</u>

- Débiter et corroyer le bois
- Usiner et façonner les pièces corroyées

#### Champ d'activité04 : Montage et Finition des ouvrages

- Assembler les pièces usinées ;
- Traiter les surfaces usinées ;
- Monter les accessoires de l'ouvrage.

12

#### Champ d'activité 05 : Entretien et maintenance des outillages et machines

- Entretenir les outils ;
- Entretenir les machines.

#### Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

#### 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules :	20
Durée de la formation :	18 mois
Volume horaire total :	<b>2760</b> Heures

N° du		Durée et lieux de formation		formation	
module	Titre du module		E.F.P		
		Théorie	Pratique	Entreprise	
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	6	0	
02	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	30	12	0	
03	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	16	4	0	
04	Identifier, manipuler et entretenir les machines et les outils de travail ;	32	16	0	
05	Maitriser les principales notions de base d'électricité et de peinture	12	16	0	
06	Appliquer les principales notions de base de dessin technique et d'exécution	30	16	0	
07	Identifier les matériaux et de quincailleries pour la réalisation des travaux de l'ébénisterie.		30	0	
08	Exploiter les plans de fabrication et établir les relevés		16	80	
09	Établir les devis	20	10	60	
10	Préparer les outillages et les machines		16	60	
11	Débiter et corroyer le bois	16	08	200	
12	Usiner et façonner les pièces corroyées	20	08	300	
13	Assembler les pièces usinées	40	20	456	
14	Traiter les surfaces usinées	28	16	400	
15	Monter les accessoires de l'ouvrage	16	06	300	
16	Entretenir les outils	14	08	100	
17	Entretenir les machines	20	08	110	
18	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial		16	0	
19	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique		20	0	
20	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	
		430	264	2066	

Total EFP	694 H	25 %
Total entreprise	2066 H	75 %
Total	2760 H	100 %

#### 4.4. Découpage horaire par semestre, module de formation et par lieu de formation

Métier (Spécialité) : Ebénisterie

Total					
Module	Total module	EFP	Entreprise		
Module 1	18	18	0		
Module 2	42	42	0		
Module 3	20	20	0		
Module 4	48	48	0		
Module 5	28	28	0		
Module 6	46	46	0		
Module 7	50	50	0		
Module 8	126	46	80		
Module 9	90	30	60		
Module 10	96	36	60		
Module 11	224	24	200		
Module 12	328	28	300		
Module 13	516	60	456		
Module 14	444	44	400		
Module 15	322	22	300		
Module 16	122	22	100		
Module 17	138	28	110		
Module 18	40	40	0		
Module 19	30	30	0		
Module 20	32	32	0		
Grand Total	2760H	694H	2066H		

1er semestre		2éme semestre		3éme semestre				
EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
18	0	18						
42	0	42						
20	0	20						
48	0	48						
28	0	28						
46	0	46						
50	0	50						
46	80	126						
30	60	90						
36	60	96						
24	200	224						
14	118	132	14	182	196			
0	0	0	52	288	340	80	168	176
0	0	0	34	350	384	10	50	60
0	0	0				22	300	322
0	0	0				22	100	122
0	0	0				28	110	138
0	0	0				40	0	40
0	0	0				30	0	30
0	0	0				32	0	32
402H	518H	920H	100H	820H	920H	192H	728H	920H

# 4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

**CHAMP D'ACTIVITE 1** 

#### **FORMATION DE BASE**

**MODULE: 1** 

#### Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 06 h

			Savoirs théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul> <li>Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier</li> <li>Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier.</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>		
1.2	Connaître le parcours de formation	<ul> <li>Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>		
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	<ul> <li>Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs</li> <li>Présenter les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	<ul> <li>Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives</li> <li>Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes</li> </ul>		

MODULE: 2	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
-----------	--

N°	0	Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	<ul> <li>Prendre note d'une commande</li> <li>Elaborer une commande</li> <li>Participer à une séance de travail</li> <li>Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.)</li> <li>S'exprimer dans un langage technique et professionnel</li> </ul>	<ul> <li>Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation</li> <li>Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité)</li> <li>Formes et objectifs des documents</li> <li>Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)</li> </ul>	
2.2	Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.	<ul> <li>Appliquer les formules de base de l'arithmétique</li> <li>Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers</li> <li>Calculer les quantités, les rapports, proportions et les pourcentages</li> </ul>	<ul> <li>les formules de base de l'arithmétique</li> <li>les notions de propriétés communes des nombres entiers</li> </ul>	Les quatre opérations arithmétiques. PPMC et PGDC. Les rapports. Pourcentage
2.3	Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane	<ul> <li>Tracer les différentes formes de base de la géométrie</li> <li>Calculer des périmètres, les surfaces et les volumes</li> </ul>	les formes de base de la géométrie	<ul> <li>La droite, les figures géométriques</li> <li>Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes</li> </ul>
2.4	Utiliser les unités de mesures	<ul> <li>Identifier les unités de mesures</li> <li>Convertir des unités de mesure</li> </ul>	<ul> <li>Les instruments de mesures liés au métier</li> </ul>	<ul><li>Les unités de mesure</li><li>Conversion d'unités de mesure</li></ul>

MODULE: 3	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de professionnel et de protection de l'environnement
-----------	--

Durée de la formation Théorie 16 h	Pratique 04 h
------------------------------------	---------------

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	<ul> <li>Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire</li> </ul>	<ul> <li>Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel</li> <li>Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	
3.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	<ul> <li>Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles lies au métier et leurs causes principales</li> <li>Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation :         <ul> <li>des outils et des machines,</li> <li>des matières premières et des produits nocifs</li> <li>du courant électrique et des gaz</li> </ul> </li> <li>Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention</li> <li>Règles générales pour la protection des biens et des personnes</li> <li>Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation</li> <li>Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie</li> <li>Plan et procédures d'évacuation</li> </ul>	

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	<ul> <li>Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur</li> <li>Appliquer les mesures protection collective</li> </ul>	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention</li> </ul>	
3.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	<ul> <li>Lancer une alerte en cas d'accident</li> <li>Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés</li> <li>Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir</li> <li>Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et / ou le Responsable de la sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)</li> <li>Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de :         <ul> <li>Brûlures</li> <li>Blessures</li> <li>Hémorragies</li> <li>Chocs électriques</li> <li>Intoxications (inhalation)</li> </ul> </li> </ul>	

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	<ul> <li>Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)</li> <li>Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier</li> <li>Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement</li> <li>Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions</li> <li>Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution</li> </ul>	<ul> <li>Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)</li> <li>Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement</li> <li>Programme national pour la protection de l'environnement</li> <li>Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets</li> </ul>	

Durée de la formation Théorie 32 h Pratique 16 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	Identifier et manipuler les outils de mesure, de traçage et de perçage	<ul> <li>Identifier les outils de mesure</li> <li>Effectuer des mesures de distances</li> <li>Identifier les outils de traçage</li> <li>Tracer des lignes horizontales, verticales ou autres</li> <li>Identifier les outils de percement</li> <li>Effectuer des percements sur des murs et planchers</li> </ul>	<ul> <li>Les outils de mesure et de traçage : Mètre, mètre à ruban, le niveau à bulle, trusquin et équerres.</li> <li>Les outils de perçage : Chignoles perceuse électrique, les mèches, vilebrequin, vrilles.</li> </ul>	Les unités de mesure     Conversion d'unités de mesure     Calcul de diamètre
4.2	Identifier et manipuler les outils de coupe manuelle.	Identifier les outils de coupe manuels     Manipuler les outils de coupe manuels	<ul> <li>Les outils de coupe manuels : ciseaux, bédanes, varlope, rabot guillaumesetc.</li> <li>Les différentes scies manuelles : -Scie à guichet, à égoïne, à monture, à refondre, à araser</li> </ul>	
4.3	Identifier, manipuler et entretenir les outils de machines	<ul> <li>Identifier les outils de machines</li> <li>Manipuler les outils de machines</li> <li>Entretenir et nettoyer les outils de machines</li> </ul>	<ul> <li>Fers pour raboteuse</li> <li>Les différents types de fraises : fraise à tenonner, à rainurer, à dresser, à calibrer, à chanfreiner, à profiler.</li> <li>Lames de scies : circulaire, à ruban</li> <li>Les mèches hélicoïdales</li> <li>Les chaînes pour mortaiseuse</li> </ul>	

MODULE : 5 Maitriser les principales no	otions de base d'électricité et de peinture
---	---

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 16 h

N° Savoirs théoriques nécess		es nécessaires		
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	Appliquer les notions élémentaires d'Electricité	<ul> <li>Identifier les différents courants électriques</li> <li>Définir les courants électriques</li> <li>Identifier les composants électriques de base</li> <li>Effectuer un circuit électrique de base</li> </ul>	<ul> <li>Le courant électrique : définition, sens du courant électrique et types (alternatif, continu)</li> <li>Les composants électriques de base</li> <li>Circuit électrique de base</li> <li>Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Calcul de tension, d'intensité et de résistance électriques (lois d'Ohm),</li> </ul>
5.2	Appliquer les techniques de la teinture et de vernissage	<ul> <li>Préparer les supports.</li> <li>Identifier les outils de teinture et de vernissage</li> <li>Identifier la teinte et le vernis</li> <li>Appliquer la teinte et le vernis</li> </ul>	<ul> <li>Techniques de nettoyages des supports (papier verre, etc)</li> <li>Préparation des supports (masticage)</li> <li>Les outils de vernissage :         <ul> <li>Pistolets.</li> <li>Couteaux</li> </ul> </li> <li>Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	•

MODULE: 6	Appliquer les principales notions de base de dessin technique et d'exécution
-----------	--

Durée de la formation	Théorie 30 h	Pratique 16 h
Baroo ao la formation	11100110 00 11	i idiquo io ii

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques et Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	Lire et interpréter des plans et schémas de réalisation	<ul> <li>Préparer un support de dessin</li> <li>Utiliser l'écriture normalisée</li> <li>Etablir la cotation d'un dessin</li> <li>Appliquer la notion d'échelle</li> <li>Dessiner les différentes vues d'un objet</li> </ul>	<ul> <li>Le matériel de dessin</li> <li>Les conventions, les normes et les échelles de représentation de dessin (traits, formats, cartouche, écriture, cotation)</li> <li>Dossier d'exécution d'ébénisterie Les plans         Les coupes         Les élévations (façades)         </li> <li>La projection orthogonale (vue en plan et vue en élévation.)</li> <li>La perspective cavalière.</li> </ul>	<ul> <li>Les unités de mesure et conversion</li> <li>La règle de trois</li> </ul>
6.2	Exploiter un dossier d'exécution ébénisterie.	<ul> <li>Identifier les symboles graphiques des ouvrages.</li> <li>Quantifier les éléments des ouvrages.</li> </ul>	<ul> <li>Dossier d'exécution (ébénisterie)</li> <li>Symboles utilisés en ébénisterie</li> </ul>	

MODULE: 7	Identifier les matériaux et quincailleries pour la réalisation des travaux d'ébénisterie
-----------	--

Durée de la formation Théorie 20 h	Pratique 30 h
------------------------------------	---------------

N°			Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles		Techniques et Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	Identifier les différents matériaux utilisés	<ul> <li>Identifier les matériaux de bois</li> <li>Identifier les dérivés.</li> </ul>	<ul> <li>Les caractéristiques du bois</li> <li>Classification de bois</li> <li>Les dérivées</li> </ul>	
7.2	Identifier les différents éléments de la quincaillerie utilisée	<ul> <li>Identifier les différents éléments de la quincaillerie,</li> <li>Identifier les rôles des éléments de quincaillerie</li> </ul>	<ul> <li>Les différents éléments de quincaillerie</li> <li>Rôle des éléments de quincaillerie</li> </ul>	

#### PREPARATION ET PLANIFICATION DE TRAVAIL

MODULE: 8	Exploiter les plans de fabrication et établir les relevés
-----------	---

Durée de la formation Théorie 30 h Pratique 16 h

N°		Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Étudier les documents graphiques	<ul> <li>Lire et interpréter des différents plans (plans et descriptif de l'ouvrage à réaliser) nécessaires à l'exécution de ses taches ;</li> <li>Lire les notices techniques ;</li> <li>Interpréter la feuille de débit.</li> </ul>	<ul> <li>Lecture de dessin d'ébénisterie</li> <li>Signes conventionnels d'établissement</li> </ul>	
8.2	Relever les dimensions sur site	<ul> <li>Prendre les mesures sur site (surfaces et volumes);</li> <li>Établir un croquis, un schéma.</li> </ul>	■ Technique de prise de mesure ■ Dessin technique : -Initiation -Dessin à main levée	

MODULE: 9	Établir les devis
-----------	-------------------

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 10 h

N° Astivités professionnelles à suécutar		Savoirs théorique	Savoirs théoriques nécessaires		
	professionnelles	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Établir le devis Quantitatif	<ul> <li>Elaborer la feuille du débit</li> <li>Designer et quantifier les éléments constituant les ouvrages</li> </ul>	La feuille du débit	■ Calcul des quantités	
9.2	Établir le devis Estimatif	<ul> <li>Identifier les techniques de calcul de charge de fabrication</li> <li>Déterminer le cout ;</li> </ul>	■ La feuille de débit	■ Calcul des prix	

MODULE: 10	Préparer les outillages et les machines
------------	---

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 16 h

N°		Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Préparer les outillages manuels et portatifs	<ul> <li>Identifier les outils manuels et portatifs ;</li> <li>Identifier les caractéristiques des outils manuels et portatifs ;</li> </ul>	<ul> <li>Outils et caractéristiques :         1/ manuels         2/ portatifs</li> <li>Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	
10.2	Préparer les machines- outils	<ul> <li>Identifier les types de machines-outils.</li> <li>Identifier les techniques de Réglage des machines;</li> <li>Identifier les outils de coupe;</li> <li>Identifier les guides de coupe et les dispositifs de sécurité.</li> </ul>	<ul> <li>Types de machines-outils</li> <li>Techniques de réglages</li> <li>Outils et guide de coupe</li> <li>Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Vitesse de coupe</li> <li>Angles de coupe</li> </ul>

#### **CHAMP D'ACTIVITE 3**

#### **USINAGE DES PIÈCES BRUTES**

Durée de la formation Théorie 16 h Pratique 08 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
11.1	Débiter les pièces	<ul> <li>Identifier les techniques de débitage des pièces</li> <li>Identifier les techniques de contrôles de pièces débitées</li> </ul>	<ul> <li>Machine de débitage (scie circulaire à table,-La déligneuse et la toupie)</li> <li>Techniques de contrôle, Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>		
11.2	Corroyer les pièces débitées	<ul> <li>Identifier le technique corroyage</li> <li>Identifier les techniques de contrôles de pièces corroyées</li> </ul>	<ul> <li>Machine de corroyage : La dégauchisseuse, raboteuse</li> <li>Techniques de contrôle         Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>		

MODULE: 12	Usiner et façonner les pièces corroyées
------------	---

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 08 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Réaliser les traçages	<ul> <li>Identifier les types d'assemblage ;</li> <li>Identifier les traçages des motifs d'ornement</li> </ul>	-Types d'assemblages :	<ul> <li>Traçage des lignes</li> <li>Traçage des différents angles</li> <li>Traçage des différentes formes géométriques planes</li> </ul>
12.2	Réaliser les assemblages	<ul> <li>Identifier les différents types mortaises, et tenons;</li> <li>Identifier les différents types les entailles et les feuillures</li> </ul>	<ul> <li>Les différents types de mortaises et de tenons. :         <ul> <li>Enfourchements</li> <li>Contre profils</li> </ul> </li> <li>Les feuillures et les entailles</li> </ul>	■ Calcul de l'épaulement
12.3	Réaliser le profilage	<ul> <li>Identifier les techniques de chantournage</li> <li>Identifier les techniques de profilage</li> </ul>	<ul> <li>Chantournage</li> <li>profilage         <ul> <li>-Équerre;</li> <li>Oblique;</li> <li>Arrêté;</li> <li>Cintré.</li> </ul> </li> <li>Rappel: Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	
12.4	Contrôler la qualité des usinages effectués	<ul> <li>Identifier les techniques de contrôle de qualité</li> <li>Identifier les défauts de fabrications</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques de contrôle de qualité</li> <li>Rappel : Règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	

#### **CHAMP D'ACTIVITE 4**

#### **MONTAGE ET FINITION DES OUVRAGES**

MODULE: 13	Assembler les pieces usinees	
Durée de la formation	Théorie 40 h	Pratique 20 h

	0	Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Exécuter l'assemblage des pièces usinées	<ul> <li>Identifier les techniques d'assemblage</li> <li>Identifier les moyens d'assemblage</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques d'assemblage</li> <li>Les moyens d'assemblage</li> </ul>	
13.2	Positionner et régler les systèmes de serrage, de pressage et de cadrage,	<ul> <li>Identifier les techniques de serrage</li> <li>Identifier les moyens de serrage</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques de serrage</li> <li>Les moyens de serrage</li> </ul>	
13.3	Contrôler et réajuster l'ouvrage assemblé	<ul> <li>Identifier les techniques de contrôle</li> <li>Identifier les techniques de réajustements</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques de contrôle</li> <li>les techniques de réajustements</li> </ul>	

MODULE: 14	Traiter les surfaces usinées
------------	------------------------------

Durée de la formation Théorie 28 h Pratique 16 h

N° Savoirs théoriques		s nécessaires		
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Vérifier les surfaces usinées	<ul> <li>Identifier les défauts usinés</li> <li>Identifier les moyens de remédiation</li> </ul>	■ Le colmatage	
14.2	Réaliser le ponçage des surfaces usinées traitées	<ul> <li>Identifier l'outillage et les machines de ponçage</li> <li>Identifier les techniques de ponçage</li> </ul>	<ul> <li>Matériels et outillages de ponçage :</li> <li>Techniques de ponçage</li> </ul>	
14.3	Réaliser la teinture et le vernissage.	<ul> <li>Identifier les techniques de teinture</li> <li>Identifier les techniques de vernissage</li> <li>Identifier les moyens de teinture et de vernissage</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques de teinture</li> <li>Les techniques de vernissage</li> <li>Les moyens de teinture et de vernissage</li> </ul>	

MODULE: 15	Monter les accessoires de l'ouvrage

Durée de la formation	Théorie 16 h	Pratique 06 h
-----------------------	--------------	---------------

N°	Sous compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	Sélectionner la quincaillerie	<ul> <li>Identifier les modèles de quincaillerie</li> <li>Identifier les caractéristiques de quincaillerie</li> <li>Identifier les techniques de pose de quincaillerie</li> </ul>	<ul> <li>La quincaillerie</li> <li>Les éléments de la quincaillerie</li> <li>Les techniques de pose de la quincaillerie</li> </ul>	
15.2	Poser les matériaux associés	Identifier les matériaux associes :     Identifier les techniques de pose de matériaux	■ Les matériaux associés	

#### **CHAMP D'ACTIVITE 5**

#### **ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES OUTILLAGES ET MACHINES**

MODULE : 16 Entretenir les outils	
-----------------------------------	--

Durée de la formation	Théorie 14 h	Pratique 08 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	Affuter les outils de coupe manuels	<ul> <li>Identifier les techniques d'affutage ;</li> <li>Identifier les moyens d'affutage</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques d'affutage ;</li> <li>Les moyens d'affutage</li> </ul>	<ul> <li>Notions de sécurité lors de l'utilisation des outils de coupe</li> </ul>
16.2	Aiguiser les lames de scies à rubans	<ul> <li>Identifier les techniques d'aiguisage</li> <li>Identifier la technique d'affutage (scie à ruban)</li> </ul>	<ul> <li>Les techniques d'aiguisage</li> <li>la technique d'affutage scie à ruban)</li> </ul>	Notions de sécurité lors de l'utilisation de l'affûteuse  Indicate l'affûteuse

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.3	Affuter le disque de scie	<ul> <li>Identifier les différentes dentures de scie</li> <li>Identifier la technique d'affutage de scie</li> </ul>	<ul> <li>Les différentes dentures de scie</li> <li>La technique d'affutage de scie</li> <li>Rappel : H+S</li> </ul>	<ul> <li>Calcul des vitesses d'avancement</li> </ul>
16.4	Affuter les lames de la Dégauchisseuse- raboteuse	<ul> <li>Identifier les différentes portes lames</li> <li>Identifier la technique d'affutage de lames</li> </ul>	<ul> <li>L'affûteuse de couteaux :         <ul> <li>Rôle</li> <li>Caractéristiques</li> </ul> </li> <li>Les différentes meules :         <ul> <li>A grés</li> <li>A diamants</li> </ul> </li> <li>les différentes portes lames</li> <li>la technique d'affutage de lames         <ul> <li>Rappel : H+S</li> </ul> </li> </ul>	
16.5	Affuter les fraises et les molettes	Identifier les différentes fraises et mollettes     Identifier les techniques et les moyens     d'affutage	L'affûteuse des fraises et des fers  Rôle Caractéristiques -Les angles de coupe Ies différentes fraises et mollettes Ies techniques et les moyens d'affutage Rappel : H+S	Notions de sécurité lors de l'utilisation de l'affûteuse des fraises et des fers  Notions de sécurité lors de l'atilisation de l'affûteuse des

MODULE: 17	Entretenir les machines
------------	-------------------------

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	Nettoyer les organes des machines	<ul> <li>Identifier les différents organes de nettoyage</li> <li>Identifier les procédures de nettoyage</li> </ul>	<ul> <li>les procédures de nettoyage</li> <li>Les produits de lubrification et de dégraissage</li> </ul>	
17.2	Vérifier l'état des machines	<ul> <li>Identifier les différents organes à vérifier ;</li> <li>Identifier les procédures de vérification</li> </ul>	<ul> <li>Les procédures de vérification</li> </ul>	

**CHAMP D'ACTIVITE 6** 

# Formation complémentaire

MODULE : 18 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation Théorie 24 h Pratique 16 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires
	Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
18.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes	<ul> <li>Identifier les différentes organisations de l'entreprise :         <ul> <li>Types d'entreprise</li> <li>Structures hiérarchiques</li> <li>Structures fonctionnaires</li> </ul> </li> <li>Identifier les fonctions essentielles :         <ul> <li>La fonction gestion et ses tâches essentielles</li> <li>La fonction financière et ses tâches principales</li> <li>La fonction production</li> <li>La fonction commerciale</li> </ul> </li> </ul>	<ul> <li>Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.)         La composante d'une entreprise         (organigramme, ressource             humaine, équipements)</li> <li>Bilan financier, rendement</li> <li>Règlement intérieur d'une         entreprise</li> </ul>
18.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	<ul> <li>Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire)</li> <li>Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés</li> <li>Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement</li> </ul>	<ul> <li>Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire)</li> <li>Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service</li> </ul>

N°	Coura commétomos	Cours compétences Activités professionnelles à sufauter	Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences Activités professionnelles à professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
18.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	<ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix,</li> </ul>	<ul> <li>Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client</li> <li>Expliquer les avantages des produits novateurs</li> <li>Présenter les principes de base de la liaison : Produit-Prix et Promotion</li> </ul>	
18.4	Développer les principes de base pour	de marché et de promotion Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat »	Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi	
	une auto évaluation de ses capacités professionnelles  Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier  Mesurer ses capacités professionnelles et	Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise	Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	
		Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet		

N°		Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	<ul> <li>Définir les différents composants</li> <li>S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion</li> <li>S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin</li> <li>Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les différents modèles d'outils de gestion :         <ul> <li>Fiche d'inventaire</li> <li>Bon d'entrée</li> <li>Bon de sortie</li> <li>Bon de commande</li> <li>Bon de livraison</li> </ul> </li> <li>Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin         <ul> <li>Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement</li> </ul> </li> </ul>	

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 20 h

N°	_		Savoirs théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	<ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul>	<ul> <li>Notions de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité central (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Room, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le microprocesseur, la rame, la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web cam, le scanner, etc.</li> <li>Directives et précautions de raccordement des différents éléments</li> </ul>	
19.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	<ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows</li> <li>Exploitation le système Windows</li> </ul>	<ul> <li>Présenter l'environnement Windows</li> <li>Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu, Démarrer</li> <li>Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer</li> </ul>	

N°	Coura commétament	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activites professionnelles a executer	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu</li> <li>Traiter le texte</li> <li>Dessiner un tableau</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire</li> <li>L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression</li> <li>Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)</li> </ul>	
19.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu</li> <li>Créer des classeurs</li> <li>Elaborer des graphes</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un tableau</li> <li>Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules</li> <li>Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction</li> <li>Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.</li> </ul>	

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 12 h	
-----------------------	--------------	---------------	--

			Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
20.1	Elaborer un curriculum vitae (CV)	<ul> <li>S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation</li> <li>Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV)</li> <li>Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.</li> </ul>	-Modèle de rédaction d'un curriculum vitae -Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
20.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	<ul> <li>Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date)</li> <li>Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc.</li> <li>Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement</li> </ul>	-Modèle de rédaction de la demande d'emploi -Appliquer les techniques de communication	

			Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle		
20.3	Préparer et réussir un entretien d'embauche	Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche	-Application des simulations			
		Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue				
		Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts				
		<ul> <li>Rechercher des informations sur :</li> <li>L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives</li> </ul>				
		<ul> <li>Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice</li> </ul>				
20.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et	<ul> <li>Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi</li> </ul>	-Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.)			
	les démarches pour l'auto emploi	Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi	-Informations sur le tissu économique de la région et de la localité			
		<ul> <li>Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée</li> </ul>	-Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ- ANGEM etc.			
		Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état				

# 4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

# PREPARATION ET PLANIFICATION DE TRAVAIL

Durée de formation 80 Heures

NIO	Sous Compétences professionnelles à Activités professionnelles à exécuter Mise en œuvre du cu confirmer par une cr			Appréciation de l'apprenti (2)						
N°	acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	Etudier les documents graphiques	<ul> <li>Lire et interpréter des différents plans (plans et descriptif de l'ouvrage à réaliser) nécessaires à l'exécution de ses taches;</li> <li>Lire les notices techniques;</li> <li>Interpréter la feuille de débit.</li> </ul>								
8.2	Relever les dimensions sur site	<ul> <li>Prendre les mesures (surfaces et volumes);</li> <li>Etablir un croquis, un schéma.</li> </ul>								

MODULE: 9	Établir les devis
-----------	-------------------

Durée de formation 60 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Compétences Activités professionnelles à exécuter ofessionnelles à	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)							
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
9.1	Établir le devis quantitatif	<ul> <li>Etablir la feuille Débit</li> <li>Quantifier les éléments constituant les ouvrages</li> </ul>										
9.2	Établir le devis estimatif	<ul> <li>Négocier les prix, et la qualité avec le client ;</li> <li>Estimer le cout et le délai de réalisation.</li> </ul>										

MODULE 10	Préparer les outillages et les machines
-----------	---

Durée de formation 60 Heures

N°	Sous Compétences	Compétences Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)							
	professionnelles à		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Préparer les outillages	<ul> <li>Choisir les outils manuels et portatifs ;</li> <li>Vérifier l'état des outils manuels et portatifs.</li> </ul>										
10.2	Préparer les machines-outils	<ul> <li>Choisir les types de machines-outils;</li> <li>Vérifier l'état des machines-outils;</li> <li>Régler les machines;</li> <li>Monter les outils de coupe;</li> <li>Monter les guides de coupe et les dispositifs de sécurité.</li> </ul>										

**CHAMP D'ACTIVITE 3** 

# **USINAGE DES PIÈCES BRUTES**

MODULE: 11	Débiter et corroyer le bois
------------	-----------------------------

Durée de formation 200 Heures

NIO	Sous Compétences professionnelles à exécuter		Mise en œuvre confirmer par u			Appré	ciation	de l'a	pprent	i (2)
N°	acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Débiter les pièces	<ul> <li>Régler la machine ;</li> <li>Porter les mesures sur les pièces brutes ;</li> <li>Tronçonner les pièces brutes ;</li> <li>Déligner les pièces brutes</li> <li>Contrôler les pièces débitées.</li> </ul>								
11.2	Corroyer les pièces débitées	<ul> <li>Régler la machine;</li> <li>Choisir le parement de référence de la pièce brute;</li> <li>Dégauchir la face et le chant de référence;</li> <li>Raboter les deux autres chants d'équerre.</li> <li>Contrôler les pièces corroyées.</li> </ul>								

MODULE: 12	Usiner et façonner les pièces corroyées
------------	---

Durée de formation 300 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activitée professionnelles à evécutor	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)						
IN .	acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
12.1	Réaliser les traçages	<ul> <li>Tracer les formes d'assemblage ;</li> <li>Effectuer les traçages des motifs d'ornement</li> </ul>									
12.2	Réaliser les assemblages	<ul> <li>Réaliser les mortaises, les tenons ;</li> <li>Réaliser les entailles et les feuillures</li> </ul>									
12.3	Réaliser le profilage	<ul> <li>Chantourner les pièces du bâti;</li> <li>Tourner les pieds du bâti;</li> <li>Gainer les pieds du bâti;</li> <li>Moulurer les façades du bâti.</li> </ul>									
12.4	Contrôler la qualité des usinages effectués	<ul> <li>Vérifier la conformité des pièces usinées à l'aide des instruments de mesure et de contrôle</li> <li>Rectifier les imperfections</li> </ul>									

CHAMP	D'ACTI	VITE 4
-------	--------	--------

## MONTAGE ET FINITION DES OUVRAGES

MODULE: 13	Assembler les pièces usinées
Durée de formation	456 Heures

NIO	Sous Compétences	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter acquérir	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)			Appréciation de l'apprenti (2)						
N°			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
13.1	Exécuter l'assemblage des pièces usinées	<ul> <li>Effectuer les signes d'établissements sur des pièces à assembler;</li> <li>Préparer la colle;</li> <li>Encoller les surfaces des différents assemblages;</li> <li>Effectuer les différents assemblages des pièces</li> </ul>										
13.2	Positionner et régler les systèmes de serrage, de pressage et de cadrage,	<ul> <li>Utiliser les machines-outils de serrage;</li> <li>Régler et ajuster le système de serrage;</li> <li>Presser et cadrer les pièces assemblées.</li> </ul>										
13.3	Contrôler et réajuster l'ouvrage assemblé	<ul> <li>Vérifier Equerrage des pièces de l'ouvrage ;</li> <li>Vérifier la Planéité des pièces assemblées.</li> </ul>										

MODULE: 14	Traiter les surfaces usinées
Durée de formation	400 Heures

NIO	1 SOUS COMDETENCES	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)			Appréciation de l'apprenti (2)						
N°		Activites professionnelles a executer	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
14.1	Rectifier les surfaces usinées	<ul> <li>Repérer les défauts usinés ;</li> <li>Préparer la patte et les produits ;</li> <li>Colmater les défauts à l'aide de la patte ;</li> </ul>									
14.2	Réaliser le ponçage des surfaces usinées traitées	<ul> <li>Préparer l'outillage et les machines de ponçage ;</li> <li>Exécuter le ponçage ;</li> </ul>									
14.3	Réaliser la teinture et le vernissage.	<ul> <li>Préparer la teinture ;</li> <li>Préparer et régler le pistolet ;</li> <li>Teinter les surfaces manuellement ou par pulvérisation ;</li> <li>Vernir les surfaces.</li> </ul>									

MODULE : 15 Monter les accessoires de l'ouvrage							
Durée de formation	300 Heures						

NIO	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)									
N°		acquérir Activités professionnelles à executer	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6				
15.1	Fixer la quincaillerie	<ul> <li>Tracer l'emplacement de la quincaillerie</li> <li>Localiser et percer les zones de fixation</li> <li>Fixer les éléments de la quincaillerie</li> </ul>												
15.2	Poser les matériaux associés	<ul> <li>Localiser les zones de fixation</li> <li>Fixer la vitre à l'aide des éléments de fixation</li> <li>Vérifier les dimensions des matériaux associés</li> <li>Vérifier l'état des matériaux associés</li> <li>Poser des matériaux associés</li> </ul>												

## **CHAMP D'ACTIVITE 5**

### **ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES OUTILLAGES ET MACHINES**

MODULE 16	Entretenir les outils
Durée de formation	100 Heures

NIO	Sous Compétences	Sous Compétences professionnelles à Activités professionnelles à exécuter acquérir	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)			Appréciation de l'apprenti (2)						
N°			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
16.1	Affuter les outils de coupe manuels	<ul> <li>Régler la machine d'affutage;</li> <li>Préparer les outils de coupe à l'affutage;</li> <li>Affuter les outils de coupe en respectant les règles de sécurité sur la machine.</li> </ul>										
16.2	Aiguiser les lames de scies à rubans	<ul> <li>Démarrer la lame à ruban; Nettoyer et aplanir le scie ruban</li> <li>Régler l'affuteuse et monter le ruban sur la machine;</li> <li>Aiguiser et démonter le ruban;</li> <li>Avoyer la denture du ruban;</li> <li>Régler la tension de la lame et le parallélisme des deux volants.</li> </ul>										
16.3	Affuter le disque de scie	<ul> <li>Démonter le disque ;</li> <li>Nettoyer et aplanir le disque ;</li> <li>Régler l'affûteuse et monter le disque ;</li> <li>Affûter le disque ;</li> <li>Avoyer la denture du disque.</li> </ul>										

NIO	Sous Compétences professionnelles à Activités professionnelles à exécuter acquérir	nucleacionus llas à	Mise en œuvre confirmer par u	Appréciation de l'apprenti (2)						
N°		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
16.4	Affuter les lames de la dégauchisseuse raboteuse	<ul> <li>Démonter les lames de la machine;</li> <li>Nettoyer les fers et contre fers;</li> <li>Régler l'affuteuse;</li> <li>Affuter les lames;</li> <li>Remonter les lames sur la machine;</li> <li>Régler les lames;</li> <li>Contrôler et mettre en marche.</li> </ul>								
16.5	Affuter les fraises et les molettes	<ul> <li>Régler l'affuteuse;</li> <li>Nettoyer les fraise et les molettes;</li> <li>Monter la fraise; ou les molettes;</li> <li>Affuter la fraise et les molettes;</li> <li>Ranger la fraise et les molettes.</li> </ul>								

MODULE: 17	Entretenir les machines
Durée de formation	110 Heures

NIO	Sous Compétences	Sous Compétences professionnelles à Activités professionnelles à exécuter acquérir	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (1)			Appréciation de l'apprenti (2)						
N°			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
17.1	Nettoyer les organes des machines	<ul> <li>Couper le courant électrique sur les machines</li> <li>Dépoussiérer et nettoyer les machines</li> <li>Graisser et lubrifier les machines.</li> </ul>										
17.2	Vérifier l'état des machines	<ul> <li>Démonter les caches des machines;</li> <li>Vérifier les courroies;</li> <li>Changer les outils de coupe;</li> <li>Remonter les caches des machines et mettre en marche la machine</li> </ul>										

# Système d'évaluation des 20/20 points

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle que, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1 etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

# 5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

#### 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

#### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>eme</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

#### (2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

#### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

# 5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

#### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

#### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

#### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

#### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

#### 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

#### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

#### (1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

#### (2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats)
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle voie réglementaire.

